

sept 1836

EXTRAIT

Du Régistre de la Société Ecclésiastique de Saint Michel.

PROCES VERBAL

Du Bureau ordinaire tenu le 7 Septembre 1836.

LE sept Septembre mil-huit-cent-trente-six, conformément à la XLle. règle de la collection, amendée par la 4e. Rés. du Bureau 1833, qui fixe l'assemblée ordinaire de la société au presbytère des Trois-Rivières, au premier mercredi en Septembre, se sont assemblés au dit lieu Monseigneur le Président, Messrs. Cooke Vicaire Genl., Jean Rimbault, Antoine Bedard, Louis Raby, —Dénéchaud, Ant. Manseau, J. B. Kelly, P. M. Migneau, Procureurs ; en présence desquels Monseigr. le Président, après la lecture du Procès Verbal du Bureau de 1834, a exhibé.

1o. Une lettre circulaire de Monseigr. le Président à Messrs. les Procureurs en date du 15 Septembre 1835, leur rendant compte des raisons qui avoient empêché la tenue du Bureau Ordinaire de cette année 1835, et leur proposant 15 articles dont-il regardoit la décision comme nécessaire au bon gouvernement de la société.

2o. Les réponses de Messrs. les Procureurs dont l'unanimité décide suffisamment toutes les questions proposées dans la circulaire ci-dessus mentionnée.

3o. La Circulaire du 26 Octobre 1835, adressée à tous les membres de la société par Monseigr. le Président et dans laquelle il leur fait connoître le résultat de ses consultations et l'adoption des 15 articles proposés et devenus résolutions par l'approbation de la Majorité des Procureurs.

4o. Les réponses à une autre circulaire adressée par Monseigr. le Président à tous les membres de la Société, dans laquelle il leur proposait que le *quorum* requis pour la tenue du Bureau ordinaire ou extraordinaire fut réduit à 6 Procureurs, auxquels seroient adjoints deux des plus anciens membres présents au Bureau ; que l'on donneroit toujours la préférence à ceux qui sont sur la liste pour remplacer les Procureurs en cas de mort ou de démission, et que ces deux membres ne feroient l'office de Procureur que *pro-tempore*. 70 réponses seulement ont été reçues, sur lesquelles 68 admettent les propositions telles qu'elles sont ci-dessus posées ; et ce nombre étant la majorité les propositions deviennent règles fondamentales de la Société.

Ces circulaires et les réponses à y celles ayant été examinées par le Bureau il fut résolu que la circulaire du 26 Octobre 1835 tenant lieu du Procès Verbal du Bureau de la même année, ainsi que les comptes de Mr. le Trésorier approuvés à l'assemblée du 2 de Septembre 1835, fussent enregistrés avant le Procès Verbal du présent Bureau ; et le Bureau passe à ses opérations ordinaires pour l'année courante.

D'abord Monseigr. le Président exhibé les formules d'agrégation de Messrs : Thomas Roi, Michel Demers, Adrien Théberge, Simon Marceau, Louis Normandeau, Isaac Lebrun, James Harper, et Michel Lemieux, Vicaires ; lesquels furent admis pour membres de la Société.

Ensuite il fut résolu :—

1o. Que la 5e. règle de la collection n'exclut point les Prêtres du Diocèse de Montréal qui sont déjà de la caisse, ni ceux qui désireroient s'en mettre.

20. Que Messrs. *Président Théophile Dugorcher*
Donald M. Donald et Louis A. Aud.
 en retard de plus de deux années de contribution sont censés ne plus appartenir à la Société.

30. Que les frais de la maladie de Mr. Daulé soient payés à l'Hôpital Général, ainsi que les dépenses qu'il pourra faire comme malade au dit Hôpital jusqu'au 1er Octobre prochain.

40. Que Mr. Le Vice Trésorier pour le District de Québec payera chaque mois les dépenses de Mr. Daulé à raison de cinq livres courant par moi au montant par année de £ 60

50. Que Mr. le Curé chez lequel ou auprès de l'Eglise duquel Mr. G. Arseneau choisira sa résidence, soit prié de retirer de Mr. le Trésorier du District la somme nécessaire pour payer chaque mois ses dépenses sur le pied par année de £ 50

60. Qu'une pension de £ 50 soit payée à Mr. Joyer membre infirme de la Société.

70. Qu'une pension de £ 25 soit payée à Mr. Alinotte membre infirme de la Société.

80. Qu'une pension de £ 70 soit payée à Mr. Lt. Aubry membre infirme de la Société.

90. Qu'une pension de £ 50 soit payée à Mr. Desjardins membre infirme de la Société.

100. Qu'une pension de £ 25 soit payée à Mr. Fournier membre infirme de la Société.

110. Qu'une pension de £ 35 soit payée à Mr. Trembley membre infirme de la Société.

Le trésorier a fait cette année recette de la somme de £ 206-9-4
 Laquelle ajoutée à ce qu'il y avoit en caisse £ 651-0-6

Forme la somme totale de	-	-	-	£ 857-9-10
La dépense de l'année est de	-	-	-	£ 461-4-4
Desorte qu'il reste en caisse	-	-	-	<u>£ 396-5-6</u>

120. Que la Caisse étant chargée d'un grand nombre de pensions, et son revenu annuel diminué par beaucoup d'arrérages, le Bureau se trouve dans la pénible nécessité d'interrompre pour cette année le cours de ses bonnes œuvres ordinaires.

Monseigneur le Président ayant exhibé les réponses des membres de la Société à sa circulaire proposant l'élection de 12 procureurs pour les six années suivantes, il en résulte :

Que Messrs. Ant. Bedard, Ths. Cooke, Frs. Demers, J. B. Perras, J. B. Kelly, Ant. Manseau, L. M. Cadioux, Jean Raimbault, Louis Raby, C. F. Bailargeon, Ths. Maguire, et Pierre Viau, sont élus Procureurs ;

Et que Messrs. S. Dumoulin, Barth. Fortin, P. M. Mignault, J. F. Gagnon, L. T. Bedard, Hyacinthe Hudon, F. X. Côté, R. O. Bruneau, Louis Beaubien, Jos. Lacasse, Jos. O. Léprohon, Alexis Lefrançois, sont les 12 membres qui ont réuni le plus grand nombre de suffrages après les Procureurs élus.

Après quoi le Bureau a nommé pour officiers jusqu'à l'élection prochaine qui aura lieu en 1837, Mr. Jean F. Gagnon, secrétaire ; Mr. Rivard, vice-secrétaire et vice-trésorier.

Fait et passé au Presbytère des Trois-Rivières, les jour et an que dessus et ont signé, lecture faite.

(Signé) † Jos. Ev. de Québec,
 Président.
 Ths. COOKE, Ptro, Secrétaire.

Compte d

Pensions
 do.
 do.
 do.
 do.
 do.
 do.
 do.
 Dons à Mr.
 do aux
 do.
 do.
 do.
 Tenue du
 Impression

Le tout certifi
 y annexé

*Compte détaillé de la dépense de la Société pendant
l'année 1835.*

Pensions à Messrs.	Lt. Aubry	-	-	-	£ 90
do.	do.	Daulé	-	-	£ 50
do.	do.	Joyer	-	-	£ 50
do.	do.	Alinotte	-	-	£ 15
do.	do.	Lamotte	-	-	£ 25
do.	do.	Arseneau	-	-	£ 15
do.	do.	Desjardins	-	-	£ 17-18-4
do.	do.	Trembiey	-	-	£ 12-10-0
Dons à Mr. Lajus	-	-	-	-	£ 25
do aux missions de	Drummondville	-	-	-	£ 20
do.	do.	Sherbrooke	-	-	£ 15
do.	do.	Frampton	-	-	£ 10
do.	do.	Lac Beauport	-	-	£ 25
do.	do.	District de Montréal	-	-	£ 25
Tenue du Bureau	-	-	-	-	£ 4-16-0
Impression, lettres, &c. &c.	-	-	-	-	£
					<hr/>
					£ 461-4-4
					<hr/>

Le tout certifié conforme en substance plunitif et au compte de Mr. le trésorier
y annexé ce 27 Septembre 1836.

F. J. Rivard Ptre. Secrétaire S. E. St. M.